

APPENDICE IV

DÉCLARATION DU ROYAUME-UNI ET DES ÉTATS-UNIS TOUCHANT L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE EUX À L'ÉGARD DE LA POLI- TIQUE COMMERCIALE

Faite le 6 décembre 1945

Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis a rendu public aujourd'hui un document formulant certaines "Propositions pour l'étude d'une Conférence Internationale sur le Commerce et l'Emploi". Ces propositions, qui ont reçu l'adhésion du Pouvoir Exécutif des Etats-Unis, ont été soumises aux autres Gouvernements pour servir de base aux entretiens préparatoires de cette Conférence.

Le Gouvernement du Royaume-Uni, de son côté, est absolument d'accord sur tous les points importants de ces propositions, qu'il accepte comme base des pourparlers internationaux. De concert avec le Gouvernement des Etats-Unis, il va s'employer de son mieux à mener à bonne fin ces pourparlers, à la lumière des observations présentées par les autres pays.

Les deux Gouvernements se sont également entendus sur la procédure à suivre pour ces négociations internationales et la suite à y donner. A cette fin, ils se sont engagés à entamer prochainement, entre eux et les autres pays, des pourparlers préliminaires en vue de l'élaboration d'accords précis tendant à la mise en œuvre desdites propositions et comportant des mesures définies visant à l'abaissement des barrières de toute nature qui s'opposent au commerce.

Ces négociations porteront sur les tarifs et les traitements de préférence, sur les restrictions quantitatives, les subventions, le commerce entre Etats, les cartels et les autres espèces de barrières commerciales dont traite le document publié par les Etats-Unis mentionné plus haut. Les négociations s'inspireront des principes exposés dans ledit document.